

# fmCh newsletter

*Lettre d'information de la fmCh à ses membres*

## **La fmCh s'agrandit**

La fmCh compte un nouveau membre: la Société suisse de neuroradiologie (SSNR). Le 4 avril 2014, l'Assemblée plénière de la fmCh a accepté à l'unanimité la demande d'adhésion de la SSNR. La fmCh se compose dorénavant de 17 sociétés de discipline à activité chirurgicale et invasive, avec au total 6000 médecins.

Au cours de l'Assemblée plénière, Urban Laffer, président de la fmCh, a souhaité la bienvenue à la Société suisse de neuroradiologie. La fmCh ne représente pas seulement les intérêts des médecins engagés dans la chirurgie au sens strict, mais bel et bien les intérêts de tous ceux qui exercent de manière interventionnelle, et de plus en plus ceux des spécialistes. Le dossier Tarmed en est un excellent exemple: presque toutes les sociétés spécialisées en médecine se sont ralliées à la position de la fmCh. Une nouvelle augmentation du nombre de membres de la fmCh est donc parfaitement envisageable.



La SSNR était représentée lors de l'Assemblée plénière par Monsieur le professeur Luca Remonda (image), qui a très chaleureusement remercié la fmCh pour son admission à l'unanimité. Bien que la SSNR soit une société de petite taille, elle occupe une place importante dans la médecine moderne et au sein des neurosciences. La SSNR est convaincue que ses intérêts seront parfaitement représentés par la fmCh.

## **Médecine hautement spécialisée (HSM)**

Le Tribunal fédéral administratif a admis plusieurs recours contre l'organe de décisions MHS et pris trois décisions de principe. Désormais l'organe de décision MHS devra procéder en deux étapes. Dans un premier temps, il s'agira de fixer quels traitements attribuer à la MHS. Ensuite, il faudra procéder à l'attribution effective des prestations. Par

ailleurs, le critère de l'économicité doit être pris en compte et le droit d'être entendu accordé à tous les hôpitaux intéressés.

Indépendamment des décisions du Tribunal fédéral administratif, la CDS a décidé d'élargir la composition de l'organe MHS de 12 à 15 membres. Les deux sièges accordés au corps médical dans l'organe spécialisé représenteront les sociétés de discipline médicale de la fmCh et de la SFSM. Pour la fmCh, le président de l'association, le Pr Urban Laffer défendra les intérêts des membres au sein de l'organe MHS. La FMH communiquera les noms des candidats de la fmCh et de la SFSM à l'organe spécialisé MHS.

La fmCh suivra la mise en œuvre des décisions du Tribunal fédéral administratif de près. Il faut espérer qu'à l'avenir, les projets de planification seront conformes à la loi et à l'intention initiale de la mission MHS, c'est-à-dire de concentrer uniquement les prestations véritablement rares.

## **Succession du Pr Urbaan Laffer: on recherche un président ou une présidente pour la fmCH**

Le 7 décembre 2012, Urban Laffer a été élu pour son dernier mandat jusqu'à la fin de 2016, selon le souhait qu'il a lui-même exprimé. Il occupe ses fonctions depuis la création de la fmCh le 18 septembre 2004.

C'est pourquoi la fmCh a créé une commission chargée de la succession, qui aura pour mission de rechercher des candidates et des candidats appropriés.

Cette commission présidée par le Dr méd. Christiane Roth a rédigé une offre d'emploi qui sera publiée dans le Bulletin des médecins suisses du 30 avril 2014.

Les sociétés de discipline médicale de la fmCh seront également invitées par courrier à annoncer leurs candidates et leurs candidats.

## **Forum Gesundheitswirtschaft Basel, maladies chroniques**



La population européenne vieillit, ce qui représente de nouveaux défis pour les sociétés, les économies nationales et les systèmes de santé. Il faut des analyses, des stratégies claires, une volonté d'organisation et de l'engagement. Lors du 3e Forum Gesund-

heitswirtschaft Basel (forum d'économie de la santé à Bâle), il s'agira d'éclairer, sur la base de maladies chroniques, l'utilité du système de santé dans ce contexte.

Des intervenants de renom et une excellente plate-forme réseau pour le secteur de la santé font de cette manifestation un événement extrêmement intéressant.

Le Forum Gesundheitswirtschaft Basel se tiendra les jeudi et vendredi 3 et 4 juillet.

Vous trouverez plus d'information sur cette manifestation et les modalités d'inscription [ici](#) (en allemand).

*Cette lettre d'information vous permet de survoler en quelques traits les nouveautés touchant la politique de la santé et la fmCh. Vos réactions sont attendues et même vivement souhaitées. Voici l'adresse: [info@fmch.ch](mailto:info@fmch.ch)*

<http://www.facebook.com/generalsekretariatfmCh>

Nous vous souhaitons une bonne semaine!

*Le secrétariat général de la fmCh*

